



Fédération des associations
étudiantes collégiales du Québec.

PROCES-VERBAL DU II^e CONGRES ANNUEL

DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS

ETUDIANTES COLLEGIALES DU QUEBEC

LONGUEUIL, LES 27, 28 et 29 AVRIL 1984

ORDRE DU JOUP.

CONGRES ANNUEL.

F.A.E.C.Q.

27, 28 et 29 avril 84

Vendredi

- 19h00 0. Elocution de la secrétaire générale
0.0 Election à la présidence du Congrès Annuel
0.00 Election au secrétariat
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
20h00 2. Adhésion à la F.A.E.C.Q.
3. Bilan des activités de la F.A.E.C.Q.
21h30 LIBRE

Samedi

- 9h00 4. Statuts et règlements
10h15 PAUSE
10h30 5. Prêts et Bourses
11h30 DIVERS
13h00 6. R.A.P.E.C. II, période estivale
14h30 PAUSE
16h00 7. Congrès orientation a) bilan
b) reprise
17h00 SOUPER
18h30 8. Journal Étudiant
19h30 9. Ligne téléphonique
20h00 LIBRE

ORDRE DU JOUR (SUITE)

Dimanche

- h00 10. Prévission budgétaire et bilan financier de la F.A.E.C.C.
h00 DIVERS
h30 11. Plan de travail (84-85)
h30 12. Election au comité exécutif.
h00 13. Libération syndicale
14. Varia
15. Levée du Congrès

ASSOCIATIONS MEMBRES PRESENTES

Edouard Montpetit	Rimouski
Lévis-Lauzon	Institut maritime du Québec à Rimouski
Ste-Foy	
Rivière-du-Loup	Hauterive

ASSOCIATIONS MEMBRES ABSENTES

Institut maritime du Québec à Québec
Matane
Alma

ASSOCIATIONS SYMPATHISANTES PRESENTES

Sept-Iles	François-Xavier Garneau
St-Laurent	

PROCES-VERBAL

0.0- Elocution de la secrétaire générale

0.00- Election à la présidence

Edouard Montpetit propose Marc Noreau (il accepte)
Lévis-Lauzon propose Martin Meunier (il refuse)

Marc Noreau est élu par acclamation

0.000- Election au secrétariat

Edouard Montpetit propose Dominique Pelletier

Dominique Pelletier est élue par acclamation

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lévis-Lauzon propose l'adoption de l'ordre du jour.
Hauterive seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2- Adhésion à la F.A.E.C.Q.

L'Institut Maritime du Québec à Québec (I.M.Q.Q.) a un mandat d'assemblée générale pour adhérer à la F.A.E.C.Q..

Ste-Foy propose que l'Institut Maritime du Québec à Québec soit membre de la F.A.E.C.Q.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité

L'Institut Maritime du Québec à Rimouski (I.M.Q.R.) a eu un mandat d'assemblée générale pour adhérer à la F.A.E.C.Q.

Hauterive propose qu'on accepte l'Institut Maritime du Québec à Rimouski comme association membre.

Edouard Montpetit seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3- Bilan des activités de la F.A.E.C.Q.

Lévis-Lauzon propose l'adoption du bilan des activités de la F.A.E.C.Q. en y ajoutant le bilan de la C.N.E. de Rivière-du-Loup.

Hauterive seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Edouard Montpetit propose la levée de l'assemblée jusqu'à 9h00 demain matin. Il est 22h30.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité

REPRISE DE L'ASSEMBLEE A 9H50

4- Statuts et règlements

Ste-Foy propose de rajouter "en Assemblée générale" à l'article 10.2 ce qui se lirait comme suit:

Chaque association étudiante doit entériner la nomination d'un(e) de ses membres en Assemblée générale au divers postes du Comité Exécutif.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

Sous-amendement

Ste-Foy propose qu'une personne élue au comité exécutif de la F.A.E.C.Q. ne puisse faire partie d'un exécutif local.

Hauterive seconde.

Institut Maritime du Québec à Rimouski demande la question préalable.

Rimouski seconde.

Vote: 2 pour
3 contre
1 abstention

La proposition est battue à majorité

Lévis-Lauzon propose de remplacer l'article 17.2.5 par "La C.N.E. se réunit au moins une fois par session pendant l'année scolaire."

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lévis-Lauzon propose de rajouter à l'article 14 "ou tout autre code jugé valable par la C.N.E. ou C.N.A." L'article se lirait comme suit:

Le code de procédure utilisé lors des réunions de la F.A.E.C.Q. est le code de la C.S.N. ou tout autre code jugé valable par la C.N.E. ou C.N.A.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Ste-Foy propose de changer "six" pour "sept" et de rajouter un(e) attaché(e) de presse. L'article se lirait comme suit:

Le Comité Exécutif de la F.A.E.C.Q. est composé de sept(7) membres dont le(la) Secrétaire Général(e), le(la) Secrétaire à la Trésorerie, le(la) Secrétaire à l'Information, le(la) Secrétaire aux Affaires Locales et le(la) Secrétaire à la Pédagogie, le(la) Secrétaire à la Recherche à la Documentation et l'attaché(e) de presse.

Lévis-Lauzon seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Ste-Foy propose de rajouter à l'article 20.2.1 "il est un porte-parole officiel(le) en son domaine soit la trésorerie."

L'article 20.2.1 se lirait comme suit:

Il(elle) est responsable, d'une manière générale, de la bonne gestion des avoirs de la F.A.E.C.Q.. En particulier, il(elle) est responsable de la tenue des livres comptables de la F.A.E.C.Q. et est un porte-parole officiel en son domaine soit la trésorerie.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose de rajouter l'article 20.3.4 qui se lirait comme suit:

Il(elle) est le(la) coordonnateur(trice) principal(e) du journal.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lévis-Lauzon propose de rajouter à l'article 20.2.6 "il(elle) est porte-parole officiel en matière de pédagogie". L'article se lirait comme suit:

Il(elle) voit à coordonner les activités de la F.A.E.C.Q., en son domaine, soit en pédagogie.

L'Institut Maritime du Québec à Québec seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose de rajouter l'article 20.7.1 qui se lirait comme suit:

Il(elle) doit maintenir des contacts constants avec les médias.

Edouard Montpetit seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose de rajouter l'article 20.7.2. L'article se lirait comme suit:

Il(elle) doit travailler en collaboration avec le(la) secrétaire à l'information.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose de changer C.N.A.E.C. pour C.N.A..

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Hauterive propose que l'instance décisionnelle soit l'assemblée générale.

Ste-Foy seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lévis-Lauzon propose que C.N.A.E.C. soit changer pour C.N.A.: (Congrès National Annuel) dans les principales abréviations.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5- Prêts et Bourses

Comité des Prêts et Bourses (table de travail) A.N.E.Q.-R.A.E.U. F.A.E.C.Q.. Il y a déjà eu une première réunion. La deuxième réunion est prévue pour le 14 mai 1984.

Il faudrait que chaque association étudiante se penche sur ce dossier "Prêts et Bourses" pour amener des positions à la prochaine C.N.E. (par le biais de projet estival)

L'information sur ce régime a été mal diffusée par le gouvernement.

Edouard Montpetit propose d'ajourner jusqu'à 13h15, il est 12h00 (midi).

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

L'assemblée a été levée à l'unanimité.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE A 13H15

6- R.A.P.E.C. II, période estivale

Etant donné que R.A.P.E.C. n'a pas atteint tous ses buts premiers, Ste-Foy a trouvé au nom "A.S.P.E.C.T." (Analyse des Solutions Pédagogiques Etudiantes Collégiales Traités).

Ste-Foy a élaboré un projet d'accréditation des activités parascolaires en application en septembre 84 avec le collège et les Services Collectifs inc. de Ste-Foy.

Note: Annexé au procès-verbal le document d'accréditation de Ste-Foy.

Suzanne Roy suggère pour la période estivale la formation d'un comité (5 ou 6 personnes) pour mettre sur pied une infra-structure afin qu'elle devienne permanente.

Denis Alain suggère d'avoir le principe à la base.

Un tour des institutions pour savoir si les gens sont en accord avec le principe.

Rivière-du-Loup: - travaille sur un dossier semblable
- c'est un pas vers l'avant
- n'est pas en accord avec le tout intégralement

Lévis-Lauzon: - très intéressant
- est pour la création d'un comité avec un échéancier

Rimouski: - très intéressant
 - le projet arrive comme un cheveu sur la soupe
 - voir à l'adaptation dans la région

Institut Maritime : - pour le principe; mais pour l'été c'est
 du Québec à Rimouski impossible, manque de ressources
 - dépend aussi du nouvel exécutif

Hauterive: - beau projet
 - il faut y aller petit à petit
 - se pencher pour y réfléchir

Plusieurs cégeps ont déjà une base de travail de produit sur l'ac-
 créditation: - Rivière-du-Loup
 - Lévis-Lauzon
 - Ste-Foy

Ste-Foy propose qu'on puisse en arriver à établir un comité pour
 monter un projet, (accréditation, évaluation de l'enseignement)
 et que ces personnes soient élues.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

Rimouski demande la question préalable.

Lévis-Lauzon seconde.

Vote: 4 pour
 2 contre
 1 abstention

La proposition est adoptée à majorité

Proposition privilégiée:

Ste-Foy propose d'ajourner pour 5 minutes afin d'établir
 le mandat de ce comité.

Hauterive seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée, il est 14h43.

Ste-Foy propose que le mandat du comité soit l'élaboration du
 projet estival touchant l'attribution de crédit, l'évaluation
 de l'enseignement et la mobilisation étudiante

Accréditation: a) élaboration d'une cours provinciale pour
 concrétiser juridiquement l'attribution
 de crédit.

b) élaborer différents projets d'accrédita-
 tion à la participation étudiante suscep-
 tible de répondre à la réalité vécue dans

plusieurs cégeps.

Evaluation de l'enseignement:

- a) élaborer une infra-structure pouvant permettre aux étudiants et étudiantes d'avoir la possibilité de s'assumer et d'être les principaux agents de leur formation. Bref, trouver des solutions concrètes et réalisables à l'évaluation de l'enseignement.

Mobilisation étudiante: formation en animation et leadership via militantisme.

et que tous les rapports seront redevables devant la C.N.E..

Hauterive seconde.

Edouard Montpetit demande la question préalable.

Lévis-Lauzon seconde.

Vote: 4 pour
0 contre
2 abstention

La proposition est adoptée à majorité

Rimouski propose que l'on mandate Martin Meunier et Marcel Martel pour ce comité.

Hauterive seconde.

Proposition privilégiée

Ste-Foy propose de mettre la proposition en dépôt.

Lévis-Lauzon seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose que le Congrès National Annuel (C.N.A.) élise des gens pour l'élaboration et travailleront dans ce comité supervisé par l'exécutif de la F.A.E.C.Q..

Lévis-Lauzon seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy demande un ajournement de 15 minutes. Il est 15h25.

Edouard Montpetit seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE 15H45

Les gens du comité sont:

1^{er} volet: Accréditation (3 personnes)

Martin Meunier (Ste-Foy)
 Marcel Martel (Ste-Foy)
 Blaise Turgeon (Lévis-Lauzon)

2^e volet: Evaluation de l'enseignement (2 personnes)

Lyne St-Yves (Lévis-Lauzon)
 Gabriel Plante (Lévis-Lauzon)

3^e volet: Formation des militants (3 personnes)

Suzanne Roy (Lévis-Lauzon)
 Renaud Choinière (Ste-Foy)
 Marie-France Lapierre (Ste-Foy)

Amendement

Lévis-Lauzon propose qu'il y ait 8 personnes nommées pour travailler sur ces dossiers.

Edouard Montpetit seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Ste-Foy propose que le projet estival s'appelle A.S.P.E.C.T..

Lévis-Lauzon seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Formation des militants (local et national)

Lors du congrès d'orientation, on a constaté le manque de leadership et ce projet peut paré à cette lacune.

Le document sera envoyé aux associations qui sont intéressées.

Ajournement automatique par perte de quorum.

Rivière-du-Loup se retire. Il est 16h00.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE A 18H47

7 - Congrès d'orientation

a) Reprise:

Ste-Foy ne peut produire le bilan à cause de l'unanimité au sein de l'exécutif.

Edouard Montpetit revient sur sa position du congrès d'orientation car il est contre un congrès comme celui des 14, 15 et 16 avril 84 tenu à Ste-Foy.

Suzanne Roy, secrétaire générale de la F.A.E.C.Q. retire un bilan positif du congrès d'orientation à cause de la conjoncture que nous vivons à ce moment-là.

Ste-Foy propose que le congrès d'orientation ne soit pas décisionnel mais qu'il se déroule au début de chaque année.

Hauterive seconde.

Rimouski demande la question préalable.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

Vote: 5 pour
0 contre
1 abstention

La proposition est adoptée à majorité.

b) Bilan:

Hauterive propose l'adoption du procès-verbal du congrès d'orientation.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose que le congrès tenu annuellement et non-décisionnel s'appelle Congrès Idéologique (C.I.)

Edouard Montpetit seconde.

Rimouski demande la question préalable.

Hauterive seconde.

Vote: 5 pour
1 contre

La proposition est adoptée à majorité.

8- Journal étudiant

Ste-Foy propose que le Congrès Annuel mandate le nouvel exécutif de la F.A.E.C.Q. pour solliciter une subvention gouvernementale afin de rémunérer le(la) permanent(e).

Edouard Montpetit seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ste-Foy propose que les associations membres usent de leurs ressources journalistiques respectives pour soutenir le(la) permanent(e) du futur journal.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rimouski propose d'ajourner jusqu'à dimanche matin 10h00.
Il est 20h35.

Edouard Montpetit seconde.

L'assemblée est levée à l'unanimité.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE. IL EST 11H27

9- Ligne téléphonique

Institut Maritime du Québec à Rimouski propose que l'on mandate l'exécutif de la F.A.E.C.Q. pour entamer les démarches pour une ligne Zenith ou Centrex.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Amendement

Ste-Foy propose que la ligne téléphonique ne soit pas la même que celle de Lévis-Lauzon.

Hauterive seconde.

La proposition est adontée à l'unanimité.

10- Prévisions budgétaires et bilan financier

Annexés au procès-verbal.

Tous les chiffres des prévisions pour 84-85 y sont inscrits.

Ste-Foy propose que le journal se cherche des ressources financières pour la publicité du journal avec l'aide des associations membres.

Hauterive seconde.

Edouard Montpetit demande la question préalable.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

Vote: 5 pour
0 contre
1 abstention

La proposition est adoptée à majorité.

Proposition privilégiée

Ste-Foy propose qu'on ouvre le point statuts et règlements.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

Vote: 5 pour
0 contre
1 abstention

Ste-Foy propose qu'on amende l'article 20.2.3 à l'effet de rajouter "celles-ci doivent être émises deux mois avant l'inscription dans les collèges". L'article se lirait comme suit:

Il(elle) est responsable de la préparation des prévisions budgétaires et celles-ci doivent être émises deux mois avant l'inscription dans les collèges.

Hauterive seconde..

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lévis-Lauzon propose l'adoption des prévisions budgétaires présentées par la secrétaire-trésorière de la F.A.E.C.Q., Christine Lévesque, en date du 29 avril 1984.

Rimouski seconde.

La proposition est adontée à l'unanimité.

Edouard Montpetit propose une motion de félicitation à Rimouski et Lévis-Lauzon pour toutes les ressources financières et humaines qu'ils ont fournies durant l'année 84-85.

Hauterive seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Edouard Montpetit propose que l'on applique la formule de la proportionnelle.

Hauterive seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11- Plan de travail

Ste-Foy propose que chaque association locale intègre ce plan de travail dans les dossiers présentés à leurs successeurs pour qu'il soit soumis au premier congrès idéologique de la F.A.E.C.Q. en septembre.

Rimouski seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rimouski propose une motion à l'effet que Richard Gaudet soit le premier sénateur du cocus des trésoriers.

Ste-Foy seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lévis-Lauzon propose d'ajourner juscu'à 14h30. Il est 13h30.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

L'assemblée est levée à l'unanimité.

REPRISE DE L'ASSEMBLEE. IL EST 14H35.

12- Election au comité exécutif

Election au poste de président d'élection

Rimouski propose Charles Galant

Charles Galant est élu par acclamation

Election au poste de secrétaire d'élection

Lévis-Lauzon propose Christine Lévesque

Christine Lévesque est élue par acclamation

Hauterive propose une motion de félicitation à Denis Alain, secrétaire aux affaires locales, qui fut le premier à s'apercevoir que les membres et les non-membres étaient aussi importants.

Ste-Foy seconde.

Hauterive propose une motion de félicitation à Charles Gallant, secrétaire à l'information, pour son implication, son information, ses efforts constants sur certains dossiers; ce qui n'était pas nécessairement sa "job"

Lévis-Lauzon seconde

Institut Maritime du Québec à Rimouski propose une motion de félicitation à Christine Lévesque, secrétaire trésorière pour sa présence depuis la formation de la F.A.E.C.Q., ses idées soutenues, sa grande franchise, ainsi que d'avoir été la fondatrice du caucus des trésoriers.

Lévis-Lauzon seconde

Rimouski propose une motion de félicitation à Suzanne Roy, secrétaire générale, pour sa patience, son aide, son germe idéologique, sa contagion, son esprit concertatif, son sens de l'initiative ainsi que pour son ouverture d'esprit.

Edouard-Montpetit seconde

Mise en candidature au poste de secrétariat général de la F.A.E.C.Q.

Hauterive propose Denis Alain
Edouard-Montpetit seconde

Denis Alain est élu par acclamation

Mise en candidature au poste de secrétaire trésorier de la F.A.E.C.Q.

Hauterive propose Pierre Cantin,

Rimouski seconde.

Pierre Cantin est élu par acclamation.

Mise en candidature au poste de secrétaire à l'information de la F.A.E.C.Q.

Lévis-Lauzon propose Annie Lebel,

Institut Maritime de Rimouski seconde.

Annie Lebel est élue par acclamation

Lévis-Lauzon propose Martin Meunier au poste de secrétaire aux affaires locales.

Rimouski seconde.

Il refuse.

Hauterive propose Sylvain Simard.

Institut Maritime du Québec à Québec seconde.

Il refuse.

Ste-Foy propose Blaise Turgeon.

Rimouski seconde.

Hauterive propose un ajournement de cinq minutes pour permettre à Lévis-Lauzon de prendre une décision sur la mise en nomination de Blaise Turgeon.

Institut Maritime du Québec à Rimouski seconde.

Il refuse.

Le poste sera comblé ultérieurement.

Mise en candidature au poste de secrétaire à la recherche et documentation de la F.A.E.C.Q.

Institut Maritime du Québec à Québec propose Martin Meunier.

Hauterive seconde.

Il refuse.

Hauterive propose Fabien Boily.

Lévis-Lauzon seconde.

Fabien Boily est élu par acclamation

Mise en candidature au poste de secrétaire à la pédagogie de la F.A.E.C.Q.

Hauterive propose Bertrand Perron.

Lévis-Lauzon seconde.

Rimouski propose un ajournement de cinq minutes.

Hauterive seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lévis-Lauzon seconde.

Vote: 6 pour
0 contre
0 abstention

Il y a eu consensus.

Institut Maritime du Québec à Rimouski propose que le cocus des trésoriers soit un comité consultatif.

Lévis-Lauzon seconde.

Rimouski demande la question préalable

Hauterive seconde.

Vote: 1 pour
4 contre
1 abstention

La proposition est battue à majorité.

Ste-Foy propose la levée de l'assemblée. Il est 5h03.

Rimouski seconde.

L'assemblée a été levée à l'unanimité.

Marc Noreau,
Président d'assemblée


Dominique Pelletier,
Secrétaire d'assemblée

Bertrand Perron est élu par acclamation

Mise en candidature au poste d'attaché de presse de la F.A.E.C.Q.

Hauterive propose Manon Gagnon d'Edouard Montpetit.

Rimouski seconde.

Manon Gagnon est élue par acclamation.

Motion de félicitation à Edouard Montpetit pour leur accueil très chaleureux et pour la préparation de ce congrès.

Motion de félicitation à Michel Lafrance pour sa patience lors de la tenue des réunions de l'exécutif de la F.A.E.C.Q. chez lui.

Motion de félicitation à Dominique Pelletier pour sa compréhension, sa présence ainsi que de ses nombreux conseils judicieux.

13- Libération syndicale

Rimouski demande un ajournement de 15 minutes.

Edouard Montpetit seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Priorité dans les bourses:

1 ^{ere}	bourse:	Denis Alain
2 ^e	bourse:	Annie Lebel
3 ^e	bourse:	Manon Gagnon
4 ^e	bourse:	Bertrand Perron
5 ^e	bourse:	Pierre Cantin
6 ^e	bourse:	Fabien Boily

14- Varia

Invitation de l'A.N.E.Q. les 4, 5 et 6 mai 84

Institut Maritime du Québec à Rimouski propose que l'on réponde à la lettre envoyée par l'A.N.E.Q. lui expliquant notre refus et d'expédier une copie conforme à toutes les associations étudiantes.

Edouard Montpetit seconde.

Rimouski demande la question préalable.